

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2022

Présent.e.s : Nicolas Rault ; Christopher Horta ; Antonio Latella ; Enora Stein
Excusé.e.x : Rosalie Bouhet ; Gerd Rothenberg
PV : Enora Stein et Christopher Horta.

<p>18h35 Laituge <i>Fumigène 2022</i> <i>Terence</i></p>

Le FUMIGÈNE est un festival d'improvisation organisé par l'association enregistrée de l'UNIGE Laituge depuis trois ans. L'évènement se déroule sur deux jours et aura lieu pour cette quatrième édition les vendredi 18 et samedi 19 novembre 2022. Il se déroulera à Uni Mail dans la salle de théâtre MS180. Cette année, la Laituge a souhaité faire une édition internationale et francophone et a invité une équipe d'improvisation de l'université de Oran : les Drôles Madaires. Ce week-end d'improvisation comprend trois spectacles gratuits (un le vendredi et deux le samedi) et une masterclass gratuite encadrée par un.e.x professionnel.le.x, destinée aux membres de la Laituge et des Drôles Madaires. Le budget total du festival est de 10'912,96 francs, dont 3'728,55 CHF sont demandés aux Activités Culturelles, 4'377,73 CHF sont financés par la Laituge et 2'806,68 CHF sont demandés à la CGTF.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 417,50.-), aux frais de transports (CHF 1'729.18.-), ainsi qu'aux frais d'apéritif et repas (CHF 660.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'806,68.-.

Décision : la subvention est acceptée à hauteur de CHF 2'807.-.

La Commission tient à saluer le choix de l'association d'inviter une équipe d'un pays souvent sous-représenté dans les événements internationaux francophones.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h55 CUAE

Apéritif interassociatif

L'association a retiré sa demande avant la séance.

19h15 CUAE

Welcome Days 2022

Aline

Une semaine avant la rentrée, la CUAE a organisé avec les associations les Welcome Days, journées permettant aux nouveaux étudiant.e.s de l'Université de Genève de rencontrer les différentes associations. Durant ces journées, les associations ont prévu des stands dans le but de visibiliser les diverses activités qu'elles mettent en place toute l'année. La demande de subvention est rétroactive, car la séance de septembre de la Commission arrive après la rentrée. La demande de budget est amplement supérieure à la demande de l'année passée. Selon la CUAE, cela s'explique principalement par le fait que la journée des associations a de nouveau eu lieu sous la forme d'un festival et qu'elle comprend donc plus d'associations que l'année précédente, que des bars associatifs ont été tenus toute la semaine par les associations facultaires, et qu'il tient compte de potentielles associations souhaitant participer à la journée après la date butoir de la formulation de la demande de financement.

La demande comprend la participation aux frais généraux des associations (CHF 4'335.85.-), aux frais d'apéritifs (CHF 2'000.-) et d'impression (CHF 1'000.-) pour les associations supplémentaires.

La demande de subvention s'élève à CHF 7'335.85.-.

Décision : la subvention est allouée à hauteur de CHF 5'801.-.

La Commission rend la CUAE et les autres associations attentive au fait qu'elle ne finance habituellement que sur devis en bonne et due forme. La Commission ajoute qu'elle n'a pas pour pratique de rentrer en matière pour financement d'événements rétroactifs, mais qu'elle fait une exception cette fois-ci car la séance a eu lieu après la rentrée.

Ensuite, les apéritifs sont financés à hauteur de 200 CHF par association, ce qui explique la réduction de l'allocation de la subvention ci-dessus.

Enfin, la Commission engagera prochainement une réflexion sur les différents aspects de son rôle dans le financement des prochaines éditions des Welcome Days.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h35 ELSA

Visite académique du Tribunal fédéral

L'association ne s'est pas présentée.

Divers

- **Recherche de nouveaux membres**

La Commission recherche activement un.e.x nouveau membre bénévole étudiant.e.x pour remplacer Nelson Amici dès la rentrée de septembre 2022. Le secrétariat encourage la Commission à proposer des membres étudiant.e.x.s lors de la prochaine séance ordinaire qui se tiendra début septembre.

Un nouveau membre du corps intermédiaire est proposé : Margot Voisin.

Un nouveau membre du corps étudiant est proposé : Elsa Pais.

- **Ajout d'une méthode d'inscription en ligne pour les étudiant.e.x.s**

Un formulaire en ligne pour l'inscription des étudiant.e.x.s a été créé et se rajoute au mode habituel des plaquettes et des listes des membres des associations. Il est accessible à travers un qr-code qui a été partagé aux différentes associations. Depuis cette année, tou.te.x.s les étudiante.x.s de première année reçoivent maintenant leurs identifiants isis par email personnel et disposent donc des accès avant la rentrée. L'accessibilité de cette méthode d'inscription en ligne ne devrait ainsi pas poser problème pour elleux.

- **Changement de règlement concernant le projet d'associations faitières facultaires**

Un nouveau statut de faitière facultaire est en cours d'élaboration. Le processus de création d'un nouveau rôle de faitière pose différentes questions administratives et financières, parmi lesquelles la possibilité d'un changement du règlement de la CGTF qui devra être présenté à l'Assemblée Universitaire. Le secrétariat se charge de mettre en place une proposition de changement conjointement avec le président de la Commission, Nicolas Rault. Cette proposition de nouveau règlement sera discutée en commission ainsi qu'avec les associations avant d'être présentée à l'Assemblée Universitaire.

Ce dossier pose également la question de la relation entre les décanats/facultés et les faitières facultaires. Ce lien est potentiellement à établir et sera donc un sujet à approfondir.

- **AGORA**

Parmi les points qui pourraient être améliorés sur la plateforme AGORA, il y aurait l'espace étudiant. En effet, cet onglet est peu mis en valeur sur l'interface et peu utilisé par les

étudiant.e.x.s. Afin de réfléchir aux améliorations qui pourraient être apportées à la plateforme, le secrétariat propose de consulter les associations sur leurs pratiques et leurs désirs concernant AGORA, notamment lors de la prochaine Assemblée des Délégué.e.x.s de la CUAE.

La séance se termine à 20h25.

PV fait à Genève le 21 septembre 2022 par Enora Stein et Christopher Horta.